

Domaine Droit, Economie, Gestion, Mention « Management de l'innovation »

RNCP30430 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	320, 311, 122
Code(s) ROME	M1703, M1402, M1403, L1303, L1302
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

UNIVERSITE LUMIERE - LYON 2

<http://www.univ-lyon2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Master Mention « Management de l'innovation » certifie les étudiants et les professionnels dans le cadre des activités suivantes :

- Le management de la propriété intellectuelle en lien avec l'innovation
- La gestion de projet et la mobilisation de ressources (personnes, institutions) dans le secteur artistique et culturel

Le Master mention « Management de l'innovation » propose deux parcours :

- Management de l'innovation et de la propriété intellectuelle (MIPI)
- Management de carrières d'artistes (MCA)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Parcours « Management de l'innovation et de la propriété intellectuelle » (MIPI) :
- Coordonner des acteurs de l'innovation et encadrer des projets innovants
- Maîtriser les méthodes du management de la propriété intellectuelle en lien avec l'innovation
- Connaître et articuler la segmentation des marchés, la valorisation de l'innovation et la propriété industrielle
- Construire, évaluer et gérer un portefeuille de droits
- Connaître les schémas de l'audit et les éléments fondamentaux de la fiscalité de l'innovation

Parcours « Management de carrières d'artistes » (MCA) :

- Maîtriser les droits d'auteur et exécuter les contrats courants du secteur culturel (contrat de cession, de licence, de coproduction, d'édition, de diffusion et d'intermittence)
- Mettre en œuvre des stratégies de développement artistique (Réseau médiatique, partenariats...)
- Réaliser des études de faisabilité de projet et monter un Business Plan
- Accompagner des créateurs (gérer des dispositifs de financement, des dossiers de demande de subvention...)

- Maîtriser les nouveaux moyens de communication et de diffusion sur internet dans le milieu culturel
- Capacités communes à tous les diplômés de Master :
- Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse
- Capacité à mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique
- Capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale
- Capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

N- Activités de services administratifs et de soutien

82- Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises

90 – Activités créatives, artistiques et de spectacle

- Services innovation ou R&D d'entreprises (grands groupes, ETI, PME, start-up...)
- Cabinets conseil en innovation et propriété intellectuelle
- Cabinets de transfert en technologies
- Cabinets de financement de l'innovation
- Agences et collectivités publiques (clusters, pôles de compétitivité, incubateurs...)
- Organisations européennes ou internationales de la propriété intellectuelle
- Organismes culturels publics et privés : labels, tourneurs, sociétés de production et d'éditeurs...
- Acteurs de l'e-diffusion

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

MIPI:

- Chef de projet et manager de projets transversaux en innovation
- Business Developer, Manager dans un incubateur/cluster ou une entreprise innovante
- Chargé de veille (juridique, technologique et concurrentielle)
- Analyste et consultant en accompagnement et financement de l'innovation
- Entrepreneur

MCA:

- Manager d'artistes, Advisor en musique, Gestionnaire de droits
- Directeur de production, Directeur de salle, Administrateur de tournée, de spectacles vivants, de production...
- Directeur digital, Gestionnaire de plateforme
- Directeur marketing, de communication ou de relations publiques de structures culturelles...

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 937 €

Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) L5X93 — Chargés d'études socio-économiques · tension 3/5 (Modérée) R1X68 — Employés des services commerciaux · tension 3/5 (Modérée) R3X83 — Professions intermédiaires du marketing et des services commerciaux (hors achats) · tension 3/5 (Modérée) R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique · tension 2/5 (Faible) U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	56 552
Jugés difficiles à recruter	20 %
Emplois saisonniers	18 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L5X93 — Chargés d'études socio-économiques R1X68 — Employés des services commerciaux R3X83 — Professions intermédiaires du marketing et des services commerciaux (hors achats) R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est une voie possible si l'ingénierie le permet

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation est une voie possible si l'ingénierie le permet

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAPP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019
--	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.univ-lyon2.fr/>

univ-lyon2

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30430/>